

COMPTE RENDU AUDIENCE RECTEUR VENDREDI 08 JUILLET 2005

A l'issue de l'invitation de M. Le Recteur à CENON, une délégation du SNPDEN a été reçue à sa demande, par le Recteur et le Secrétaire Général. La délégation était composée de VEAUX Monique, SIMON Evelyne, ARRISTIZABAL Maria, CAGNIART, MONTANT et BROSSE Jean Paul. Voici les points abordés :

1/ LOLF

Confirmation que les fiches actions ne sont plus à la mode, sauf au plan interne si on veut.

Problème du manque en termes de PFE et de FS : il y aura ajustement au cas par cas mais le Recteur demande que les établissements n'envoient pas non plus leurs élèves à l'autre bout de la France. Il dit qu'ils ont fait des simulations, avec des critères et que chaque IA a eu un volant en plus.

On signale le problème des bourses payées seulement à 60% du tarif fixé : il s'étonne.

Demande d'harmonisation des pratiques sur toute l'académie.

Pour les crédits pédagogiques : double remontée possible : au 30.06 si demande de co-financement et au 30.09 si aucune demande de co-financement

2/ Agences comptables

Nous avons dit au Recteur que nous nous opposons à la méthode adoptée pour supprimer de fait des agences comptables (même si sur le fond nous ne sommes pas opposés à une redéfinition de la carte comptable avec redistribution des moyens et non suppression)

Pour lui, désavouant ce qui avait été tenté d'être mis en place, le dossier clos. Sur 150, il a essayé d'en geler 6 et vu le vacarme, il ne veut plus en entendre parler.

Mais il faudra la réviser et cela a été annoncé il y a 2 ans.

Souhait de mutualiser certaines opérations de gestion ce qui nous inquiète grandement. Nous avons donc rappelé notre exigence qu'il nous faut un gestionnaire matériel dans chaque EPLE.

3/ Lauréats concours

Nous avons dit au Recteur notre inquiétude à la suite de l'affectation des lauréats concours de l'Académie. A la suite du mouvement national des titulaires, il ne restait que 10 postes et seuls 6 sur plus de 30, tous issus du concours C1 y ont été affectés. Si nous sommes pour la mobilité (seule garante de notre statut de cadres supérieurs) nous avons dit qu'il convenait de réfléchir à l'unicité du concours et que suite aux démissions, deux postes restaient vacants qu'il convenait de pourvoir par des lauréats bordelais du C2. Le Recteur a renvoyé cette question à la Direction de l'Encadrement.

4/ CAE

Création « conséquente » semble-t-il de contrats à recruter avant décembre 2005 même si le contingent académique n'est pas connu à ce jour. Financement 90% DDTE et 10% MEN.

MAIS... !!! Ils ne pourront pas être recrutés sur des emplois TOS, seulement administratifs ou TICE ou autres. Des quotas seront attribués par les IA aux établissements.

Il nous revient donc, et les sections départementales du SNPDEN s'y emploieront, de se tourner vers le Département ou la Région qui, dans le cadre du transfert de compétences, auront la responsabilité de mettre en place des CAE dans les établissements. En attendant nous avons dit au Recteur l'urgence qu'il y avait à envisager des solutions car nos établissements, dégraissés de leur personnel TOS depuis plusieurs années, ne résisteront pas à la disparition des contrats.

C'est eux qui proposeront le nombre de contrats par EPLE.

5/ Décentralisation

Nous avons exprimé au Recteur notre inquiétude à propos des conventions qui se préparent dans les départements ayant déjà signé la convention avec l'Etat, en particulier sur les dérives pédagogiques et sur la double autorité de fait qu'elles veulent instaurer.

Seule pour nous une convention cadre au niveau national pourra permettre d'éviter cette dérive. Nous rappelons la consigne du SNPDEN **qui est de ne pas mettre de convention à l'ordre du jour des CA tant qu'un accord cadre n'a pas été trouvé**. Il en prend note et nous annonce qu'en 2006, il se peut que ce soit encore l'Etat qui rémunère encore les TOS.

6/ AFFECTATION/ PAM

L'an prochain, PAM ne sera appliqué que pour la voie professionnelle.

S'il reconnaît des problèmes pour les 3° PVP il semble satisfait au regard de la baisse sensible du nombre de places vacantes. Un bilan sera tiré à la rentrée.

Pour les 2 GT, nous demandons à ce qu'on mette les bulletins ou les appréciations générales des professeurs pour une meilleure vision du jeune.

Même si devant la pression des établissements et nos interventions, le Recteur est revenu sur sa décision de fermer 3 des 4 formations BEP/CAP à l'issue de l'affectation au prétexte qu'il n'y avait pas d'inscrits 1° vœu, nous avons protesté contre cette méthode qui ne tient pas compte de l'histoire et des pratiques de ces établissements.

7/ Examens

Gros problèmes : il aurait fallu une concertation avant, voire pendant.

8/ Portail unique/

Nous avons redit notre volonté de voir les procédures informatiques simplifiées par la mise en place d'un portail unique avec clé d'accès au Personnel de Direction. Depuis notre demande en octobre 2004 et nos propositions concrètes, nous regrettons qu'on n'ait pu avancer dans ce domaine. Le Recteur s'est engagé à aboutir rapidement.

Entre le 26 et le 31 août, des réunions départementales seront organisées par les IA, pas de réunion avec le Recteur.